

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2023-53

Date de la convocation : 17/05/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 75

Conseillers représentés : 20

Le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni aux Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 006 NANJI Léopold , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 013 LALONDE Loïc , 015 HERBINET Fabienne , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 DEFORGES Pierre , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 054 VALET Bruno , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre (depuis 19:45:05) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 062 PIEROT Chantal (depuis 19:43:33) , 064 MALVAUX André , 067 ROUSSY Elise , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (depuis 19:41:45) , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 108 COURVOISIER Frédéric , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise ,

Ont donné procuration : 005 CHANGE Jean-Michel (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre) , 011 PERTUS Xavier (à 009 HERBAY Christelle) , 012 RATAUX Frédéric (à 013 LALONDE Loïc) , 016 DION Christophe (à 098 BESANCON Tony) , 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol (depuis 19:43:33 à 062 PIEROT Chantal) , 068 HAULIN Bertrand (à 059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 089 VAN DEN BERGH Charles (à 049 ANDREY Danielle) , 090 PIRAS Caroline (à 092 MOUTON Francis) , 103 BERGERY Marie Claude (à 117 LAMPSON Nadège) , 106 CORNEVIN Barbara (à 105 CARPENTIER Dominique) , 107 COLSON Pascal (à 110 DION Valentine) , 109 DESGEORGES Marc (à 118 LEBON Christophe) , 119 LESUEUR Patricia (à 120 PAYEN Françoise) , 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie) , 122 MAROTEAUX Nathalie (à 104 BOLY Francis)

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

**OBJET : ACTUALISATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL NATURA 2000 POUR LA PÉRIODE
2023-2025 SUITE À UNE PREMIÈRE INSTRUCTION DES PARTENAIRES FINANCIERS**

Vu les statuts de la 2C2A, notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » ;

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération DC2023-52

Vu la délibération n°DC2017/73 définissant l'intérêt communautaire concernant notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » et ciblant la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des documents d'objectifs sur les sites Natura 2000 du territoire communautaire ;

Vu la délibération n°DC2020/118 du Conseil Communautaire du 17/12/2020 approuvant la maîtrise d'ouvrage et la présidence du comité de pilotage pour l'animation de l'ensemble des 6 sites de l'Argonne Ardennaise (n°42, 43, 53, 86, 209 et 210), pour une durée de 24 mois ;

Vu la délibération n°DC2021/04 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 approuvant la modification du plan de financement prévisionnel Natura 2000 pour la convention d'animation 2021-2022 ;

Vu la délibération n°DC2022/102 du Conseil Communautaire du 15/12/2022 approuvant la candidature à la maîtrise d'ouvrage Natura 2000 pour la période 2023-2025 et le dépôt de demandes de subventions auprès de la Région Grand Est et du FEDER ;

Considérant qu'après une première instruction des services de la Région Grand Est et du FEDER le budget doit être actualisé,

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente à l'Environnement,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE avec 89 voix POUR, 5 ABSTENTIONS (009 HERBAY Christelle , 011 PERTUS Xavier (Christelle 009 HERBAY) , 034 CANNAUX Francis , 037 LEFORT Sylvie , 056 DANNEAUX Dominique) 1 Ne prend pas part au vote (017 BESTEL Bernard)

- d'approuver le plan de financement prévisionnel actualisé ci-annexé ;
- de charger le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET



Le Président,

Benoit SINGLIT



Par déléation,
Le 1^{er} Vice-Président,
Yann DUGARD

PROGRAMME D' ACTIONS ET BUDGET PREVISIONNEL NATURA 2000 POUR LA CONVENTION 2023-2025 (36 mois - en TTC)											
Poste	Action	Site concerné	Budget	Répartition du budget prévisionnel par site Natura 2000							
				site 42	site 43	site 53	site 86	site 209	site 210		
ETUDES SUIVIS SCIENTIFIQUES	Suivi du peuplement piscicole, pêche électrique	53	2 050,00 €			2 050,00 €					
	Pré-diagnostic fonctionnel + analyse des macrorestes	42	15 195,00 €	15 195,00 €							
	Installation d'un réseau de piczomètres	42	13 752,00 €	13 752,00 €							
	Etudes complémentaires - modification de périmètre	53	11 046,00 €		11 046,00 €						
	SOUS TOTAL POSTE "ETUDES ET SUIVIS"		42 043,00 €	28 947,00 €	0,00 €	13 096,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
ANIMATION	10 animations découverte familles	tous	2 535,20 €	116,20 €	116,20 €	116,20 €	956,20 €	116,20 €	116,20 €	116,20 €	
	15 animations découverte grand public	tous	6 660,00 €	1 620,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	630,00 €	630,00 €	
	16 animations spécifiques grand public	tous	7 579,16 €	1 157,47 €	917,47 €	3 394,65 €	487,47 €	994,65 €	617,47 €	617,47 €	
	Programme pédagogique scolaires cycles 1 à 3	tous	54 740,00 €	9 123,33 €	9 123,33 €	9 123,33 €	9 123,33 €	9 123,33 €	9 123,33 €	9 123,33 €	
	1 conférence		450,00 €			450,00 €					
	3 animations spécifiques PMR	86	1 395,00 €						1 395,00 €		
		SOUS TOTAL POSTE "ANIMATION"		73 359,36 €	12 017,00 €	11 417,00 €	15 342,18 €	13 232,00 €	10 864,18 €	10 487,00 €	10 487,00 €
		Infolistes Natura 2000 + distributions boîtes aux lettres	tous	18 995,60 €	2 832,60 €	2 832,60 €	2 832,60 €	2 832,60 €	2 832,60 €	2 832,60 €	2 832,60 €
		Lettres d'information spécifique travaux + distribution	86	406,00 €					406,00 €		
		Dépliants MAEC exploitants agricoles	43-53-209-210	532,80 €		133,20 €	133,20 €			133,20 €	133,20 €
COMMUNICATION	Prestations de vues aériennes par drone	tous	3 064,80 €	460,80 €	485,00 €	588,30 €	452,00 €	600,90 €	487,80 €	487,80 €	
	Panneaux et signalétique - Observation ornithologique	86	2 674,20 €					2 674,20 €			
	Panneaux et signalétique	42	2 018,64 €	2 018,64 €							
	Panneaux et signalétique	210	2 018,64 €								
	Convention d'utilisation de 20 photographies naturalistes	tous	1 200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	
	Création d'une exposition itinérante	tous	1 080,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	
	Affiches, flyers, dépliants, cartons d'invitation	tous	1 905,60 €	317,60 €	317,60 €	317,60 €	317,60 €	317,60 €	317,60 €	317,60 €	
		SOUS TOTAL POSTE "COMMUNICATION"		31 895,28 €	6 009,64 €	4 158,40 €	4 251,70 €	7 042,40 €	4 264,30 €	4 264,30 €	6 159,84 €
		Salaires 2 postes (coordinateur 100% + technicien 50%)	tous	162 894,00 €	30 482,33 €	30 482,33 €	30 482,33 €	30 482,33 €	30 482,33 €	30 482,33 €	30 482,33 €
		Gratifications stagiaires	tous	3 309,00 €	551,50 €	551,50 €	551,50 €	551,50 €	551,50 €	551,50 €	551,50 €
	Frais de structure (forfait 15% des salaires hors gratifications)	tous	27 434,10 €	4 572,35 €	4 572,35 €	4 572,35 €	4 572,35 €	4 572,35 €	4 572,35 €	4 572,35 €	
	SOUS TOTAL POSTE "COORDINATION"		213 637,10 €	35 606,18 €	35 606,18 €	35 606,18 €	35 606,18 €	35 606,18 €	35 606,18 €	35 606,18 €	
	MONTANT GLOBAL DE LA CONVENTION		360 935,74 €	82 579,82 €	51 181,88 €	68 296,06 €	55 880,58 €	50 734,66 €	52 263,02 €	52 263,02 €	
REPARTITION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT											
	Région (47%)		168 888,97 €								
	FEDER (47%)		168 888,87 €								
	AERM (6%)		23 159,00 €								